Pièges et limites d'une culture du respect

Vincent de Coorebyter

On pourrait s'étonner du titre de cet article, « Pièges et limites d'une culture du respect » [1]. Le principe de respect, par définition, doit être inconditionnel et universel – en tout cas pour ce qui concerne les droits fondamentaux des personnes, les libertés individuelles et le respect de l'intégrité physique et de la dignité de chacun. Entendu en ce sens, le principe de respect doit être soustrait à toute controverse, et c'est la raison pour laquelle, dans ces lignes, nous ne reviendrons pas sur le respect des droits fondamentaux : il sera présupposé dans tout ce qui suit.

L'idée, qui se développe depuis quelques années, selon laquelle le vivre ensemble requiert une culture du respect va au-delà du strict respect des droits de l'homme, et c'est à partir de cet au-delà que s'ouvre un espace de discussion et, pour certains, un nécessaire questionnement. Car le respect des droits des personnes, en tant que tel, n'entraîne pas nécessairement le respect des personnes elles-mêmes – et encore moins le respect de toutes leurs idées, ou de tous les groupes qui forgent et portent certaines idées reprises par les personnes que nous fréquentons.

On peut faire la même réflexion liminaire à propos de la « diversité », comme on dit aujourd'hui. La diversité se confond, en première analyse, avec l'impératif de respect des droits fondamentaux de tous les individus dans leur infinie variété, dans leur concrétude empirique, dans leur irréductible humanité. Mais, entendue au sens sociologique cette fois, la diversité recouvre aussi – entre autres – des courants idéologiques douteux et des comportements inqualifiables.

La notion même de respect, prise dans son usage courant, a connu une crise profonde dans la seconde moitié du XXe siècle, au point d'être considérée, dans certains milieux, comme un rempart de l'ordre établi. Le respect dû aux aînés, qui fut longtemps la norme, a mal résisté au fossé intergénérationnel et au jeunisme ; le respect dû à l'autorité, qui fut également la norme jusqu'à Mai 68, a été soumis à une critique sévère et ne s'en est jamais remis. On peut sûrement regretter la perte du premier, mais tout le monde ne déplore pas la perte du second, qui a laissé la place à une obéissance plus critique, conditionnelle.

---

[1] Cet article est issu d'un exposé présenté au colloque « Les liens qui unissent. Réflexion autour des fondements d'une culture du respect » organisé par le Centre régional du libre examen le 21 novembre 2012. Le propos critique qui est développé ici doit se lire en tenant compte de ce contexte : il nous avait été demandé, en contrepoint de différents exposés appelant au développement d'une culture du respect, d'essayer d'en mesurer les effets pervers éventuels.

Sur le terrain des relations interpersonnelles, dès lors, du vivre ensemble – qui est le terrain sur lequel nous nous plaçons ici –, la question du fondement du respect doit être posée. Le respect doit-il être mérité ou être inconditionnel ? Possède-t-on un droit au respect comme on possède des droits fondamentaux ?

Historiquement, le respect a longtemps été perçu non comme un droit mais comme un privilège qui se mérite, qui se cultive : il fallait « s'attirer le respect ». Ou, en sens inverse, le fait de « ressentir du respect » pour quelqu'un était la marque d'une qualité particulière accordée à la personne respectée, d'une déférence qui valait hommage. Si la norme sociale, désormais, devait être celle d'un respect universel et inconditionnel, on peut se demander si le respect ne perdrait pas de son sens, s'il ne perdrait pas son sens spécifique : il risquerait de constituer simplement un nouveau nom pour le principe de tolérance, d'égalité et de dialogue, mais en nous privant du droit de désigner ce qui est « digne de respect ». Il n'y a peut-être pas de respect authentique sans irrespect, ou en tout cas sans absence de respect, sans différenciation entre ce qui mérite et ce qui ne mérite pas le respect.

Une autre question s'impose : quel est l'impact du respect ? Qu'attend-on d'une culture du respect ? Quels effets pervers pourrait-elle produire ? Il faut être attentif, ici, au fait que le respect, plutôt que d'engendrer une dynamique d'ouverture, peut avoir des effets de glaciation, d'immobilisme, et ce pour au moins trois raisons.

1/ Respecter quelque chose ou quelqu'un peut être un acte minimal, de pure abstention, une sorte de pacte de non-agression, de non-intervention. Le fait que nous respections quelqu'un signifie alors que nous le laissons vivre, penser et agir à sa guise, tout en n'en pensant pas moins, tout en le méprisant peut-être secrètement – ou, version plus modérée, tout étant profondément indifférent à ses choix et à ses valeurs, que nous lui abandonnons... Lorsque le respect est demandé pour tel groupe, telle idée, telle religion – par exemple en réaction à des déclarations ou à des actes jugés blasphématoires –, il peut être accordé passivement et n'être que le masque de l'indifférence ou du renoncement, n'être que le synonyme d'un cloisonnement des convictions. Contester, critiquer, prendre un groupe ou des idées à partie peut constituer un geste de reconnaissance plus fort et plus authentique que se borner à « respecter » c'est-à-dire à rester à distance, à laisser l'autre aux prises avec ses convictions. Le pluralisme de cloisonnement et de juxtaposition que nous connaissons en Belgique à la suite du clivage Église–État et du clivage centre–périphérie doit nous rendre attentifs à ce risque : contrairement aux apparences, il y a plus de respect actif à l'œuvre dans le cadre du troisième grand clivage belge, du clivage possédants–travailleurs, parce qu'il y a ici un véritable processus d'affrontement, de négociation, de recherche de compromis possédant un impact incessant sur les deux parties, alors que les deux premiers clivages ont débouché sur des dispositifs organisant l'autonomie et l'ignorance réciproque, dans nombre de situations, des groupes qui s'étaient affrontés.

2/ Un cran plus loin, « exiger le respect », le brandir en étendard comme on le fait parfois (« Respect ! »), peut être une manière de tenir l'autre à distance, de refuser le contact, d'interdire *a priori* toute interpellation, toute remarque, toute critique, tout dialogue. Instaurer un principe de respect n'équivaut donc pas, mécaniquement, à créer une société de la reconnaissance et du dialogue : cela peut revenir à forger

une société de l'isolement catégoriel et de la dissuasion croisée, sur le mode du : « Si tu prétends me respecter, voici la liste de mes tabous qu'il n'est pas question de mettre en cause. » Parmi les usages du terme de « respect », il y a l'expression « tenir en respect », qui signifie que l'on fige l'adversaire dans une position donnée, qu'on l'empêche d'évoluer, de progresser ou de prendre un risque, qu'on le contraint à accepter le rapport de force qui s'est constitué. Ce n'est pas jouer les Cassandre que d'en appeler à la prudence, et à une pédagogie très affûtée, pour faire triompher une culture de respect.

3/ Au plus extrême de ses impacts négatifs potentiels, la revendication du respect peut aller jusqu'à annihiler la liberté de ceux à qui l'on demande le respect. Derrière le respect exigé en faveur de certaines figures religieuses, par exemple, dont on n'accepte pas qu'elles soient moquées ou critiquées dans des dessins, des pièces de théâtre, des films, des médias…, pointe l'exigence de respect inconditionnel de certains dogmes ou de certaines traditions, respect que l'on exige également de la part de ceux qui ne se reconnaissent pas dans ces dogmes ou dans ces traditions. Il y a donc une tension potentielle entre le principe de respect et les libertés fondamentales (de pensée, d'expression, de presse...), qui garantissent un droit à l'irrespect.

Par-delà les pièges éventuels d'une culture du respect, la question doit également être posée des limites de son apport. Si, dans une société qui promeut l'égalité et la reconnaissance de tous, il va de soi que le respect doit être mutuel, proclamer cette réciprocité ne suffit pas à l'obtenir, et ce pour trois grandes raisons au moins.

1/ D'abord, comme on vient de le voir, parce qu'il y a plusieurs compréhensions possibles du principe de respect, et que rien ne garantit que ceux qui exigent le respect fassent preuve de la même reconnaissance ou de la même ouverture que celles dont ils réclament le bénéfice. Les codes de communication non verbale, les codes vestimentaires ou gestuels, offrent d'excellentes illustrations de ce décalage potentiel. Un homme qui refuse de serrer la main d'une femme pour des motifs religieux brise le respect qu'il réclame par ailleurs, par exemple s'il a lui-même sollicité leur rencontre. Un jeune qui porte délibérément la capuche dans des circonstances inappropriées – des circonstances qui en appellent à l'écoute et au dialogue – peut manifester de ce simple fait son refus de reconnaître la légitimité de son interlocuteur, auquel il dissimule une partie de son visage et avec qui il ne veut pas partager son monde, puisqu'il s'en retire en rétrécissant drastiquement son champ de vision. Un détenteur de l'autorité légitime, juge, policier ou enseignant par exemple, peut s'adresser avec mépris ou avec un évident sentiment de supériorité – rendu manifeste par son attitude ou par son ton de voix – à des interlocuteurs qui se sentiront humiliés de ce simple fait, même s'ils ne pourront pas se plaindre de paroles ouvertement injurieuses ou discriminatoires.

2/ Deuxième motif de non-réciprocité : le respect revendiqué ne sera pas forcément mutuel, étant donné l'existence de rapports de force au sein de la société. Il faut commencer par remarquer, sur ce point, que tout le monde ne demande pas à être respecté, et ce pour la raison simple que certains groupes n'ont pas à demander le respect : ils en bénéficient d'emblée, ils le possèdent naturellement en raison de leur position supérieure, ils en jouissent sans même s'en rendre compte. Du coup,

inconscients d'en profiter, ils ne seront pas forcément enclins à en faire profiter d'autres groupes, ou ils risquent de se borner à un respect de pure forme, dénué de sincérité (même si elle est au rendez-vous, la politesse n'est pas toujours synonyme de respect). À moins, bien évidemment, qu'un long travail de pédagogie et de pression politique force les groupes sociaux supérieurs au respect, mais sans que cela garantisse la réciprocité générale du respect au sein de la société. Tous les groupes ne sont pas égaux dans la bataille pour l'égalité symbolique : certains obtiendront plus aisément le respect, ou seront plus déterminés ou mieux organisés que d'autres pour l'obtenir, laissant différents groupes sur le bord du chemin dans la lutte pour la reconnaissance. Une réflexion sur la culture du respect doit intégrer la difficulté à répandre cette culture de manière équitable dans toutes les directions.

3/ Cette dernière affirmation appelle aussitôt un correctif, qui complique encore la situation. Car il n'est pas sûr qu'il faille rechercher un respect universel et systématiquement réciproque. Il n'est pas sûr, autrement dit, qu'il faille être respecté de tous, et surtout pas à n'importe quel prix. Certaines marques de respect sont gênantes et ne sont pas loin de constituer des offenses – ainsi, par exemple, lorsqu'un hommage est rendu à des artistes, à des journalistes ou à des intellectuels par des *leaders* d'extrême droite. Tout le monde ne mérite pas notre respect, en ce sens que tout le monde ne mérite pas de nous respecter. On peut se rappeler ici la célèbre boutade, au demeurant très profonde, de Pierre Desproges, selon laquelle on peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui : nous devons pouvoir être respectés en tout, mais pas par n'importe qui.

Dès lors, que faut-il respecter, en définitive ? Nous avons signalé à plusieurs reprises que tout le monde ne mérite pas le respect, ou à tout le moins que certaines idées ne sont pas respectables. Faut-il en conclure, comme on incline souvent à le faire, qu'il faut toujours respecter les personnes à défaut de toujours respecter leurs idées ? Cette proposition est de bon sens, et de nature à préserver la qualité du vivre ensemble en pacifiant les relations interpersonnelles. Mais, confrontée à la pratique, à des situations concrètes – et sans même se demander s'il faut accepter de serrer la main d'Adolf Hitler –, elle bute rapidement sur ses limites.

Dans la pratique, la distinction de principe entre les personnes et les idées est un vœu pieux, un exercice d'analyse, un jeu de dissociation assez artificiel : spontanément, nous jugeons les personnes *sur leurs idées*, et nous n'avons pas forcément tort de le faire. De surcroît, il n'est pas sûr que l'on puisse critiquer les idées tout en respectant les personnes : dans la pratique, si l'on évalue notre droit à la critique en fonction de ses effets, l'affaire des caricatures anti-islamistes montre à elle seule qu'on ne peut pas offenser des idées sans offenser des personnes. Sans qu'elle soit l'apanage de la libre pensée, la dissociation entre les idées et les personnes est typique d'une certaine culture républicaine et laïque, et elle ne va pas de soi : elle postule que chacun puisse mettre ses propres idées à distance, se considérer comme s'il n'adhérait pas à soi [2], ce qui est loin de constituer une attitude générale ou généralisable.

---

[2] Un des grands théoriciens de la pensée laïque, Henri Pena-Ruiz, insiste sur ce point dans son livre *Qu'est-ce que la laïcité ?* (coll. « Folio Actuel », Paris, Gallimard, 2003).

Le développement d'une culture du respect, et *a fortiori* d'une culture du respect réciproque et universel, inconditionnel, pose donc de redoutables questions, dont nous n'avons donné ici qu'un aperçu trop rapide. Mais ces mises en garde constituent autant de motifs supplémentaires pour tenir bon sur ce qui ne peut être mis en cause : le respect des droits fondamentaux de chacun, dont le droit à l'intégrité physique et à la dignité, conditions d'une humanité partagée.

Pour citer cet article : Vincent DE COOREBYTER, « Pièges et limites d'une culture du respect », *Les analyses du CRISP en ligne*, 27 décembre 2012, www.crisp.be.